

DELIBERATION N° 15

<p align="center">Marché de location entretien de vêtements de travail convention de groupement de commandes Ville de Dieppe / communauté d'agglomération Dieppe Maritime</p>
--

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 31
Nombre de votants : 38*

LE DEUX JUIN DEUX MILLE SEIZE

Le conseil municipal de la Ville de Dieppe s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du maire en date du 26 mai 2016 et sous la présidence de Monsieur Sébastien Jumel, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François (de la question n° 1 à la question n° 23 et de la question n° 27 à la question n° 52), Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. DESMAREST Luc, Mme CYPRIEN Jocelyne, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. CAREL Patrick, Mme AVRIL Jolanta (de la question n° 9 à la question n° 52), Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme QUESNEL Alice, Mme ANGER Elodie, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André (de la question n° 1 à la question n° 38), Mme OUVRY Annie (de la question n° 1 à la question n° 38), M. BAZIN Jean, M. BREBION Bernard, M. PESTRINAUX Gérard, Mme LEVASSEUR Virginie.

Sont absents et excusés : M. LEFEBVRE François (de la question n° 24 à la question n° 26), Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, M. VERGER Daniel, M. BEGOS Yves, Mme CLAPISSON Paquita, Mme THETIOT Danièle, M. PETIT Michel, M. GAUTIER André (de la question n° 39 à la question n° 52), Mme OUVRY Annie (de la question n° 39 à la question n° 52), Mme JEANVOINE Sandra, Mme AVRIL Jolanta (de la question n° 1 à la question n° 8).

Pouvoirs ont été donnés par : Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle à Mme BUICHE Marie-Luce, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle à M. LANGLOIS Nicolas, M. VERGER Daniel à M. LEFEBVRE François, M. BEGOS Yves à Mme RIDEL Patricia, Mme CLAPISSON Paquita à M. LECANU Lucien, M. PETIT Michel à Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André à M. BAZIN Jean (de la question n° 39 à la question n° 52), Mme OUVRY Annie à Mme LEVASSEUR Virginie (de la question n° 39 à la question n° 52), Mme JEANVOINE Sandra à M. BREBION Bernard.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie

.../...

Rapporteur : Mme Marie-Catherine Gaillard

La ville a conclu un marché de location - entretien de vêtements de travail n° 12.289 le 29 octobre 2012 avec la société ELIS Normandie pour une durée de 48 mois, en groupement de commandes avec Dieppe Maritime.

Ce marché arrive à échéance le 7 janvier 2017.

Ce marché permet de doter d'équipements adaptés les agents des services de la Ville et ceux du service collecte des déchets ménagers de Dieppe Maritime.

La Ville de Dieppe et Dieppe Maritime envisagent de renouveler leur collaboration pour le remplacement de ce marché et de constituer un nouveau groupement de commandes qui désignera le prestataire à l'expiration du marché actuel. la procédure à retenir est celle de l'appel d'offres ouvert.

Il convient dès à présent d'organiser les modalités de la consultation, et, au préalable, de constituer un groupement de commandes entre la Ville de Dieppe et Dieppe Maritime.

Les membres de la commission d'appel d'offres seront issus de la commission d'appel d'offres de la ville de Dieppe et de Dieppe Maritime, à raison d'un titulaire et d'un suppléant par membre du groupement, le président désigné ayant voix prépondérante.

Le projet de convention de groupement de commandes prévoit notamment :

- de désigner la Ville de Dieppe comme coordonnateur du groupement,
- de répartir à parité l'ensemble des frais liés à la procédure de publicité et de mise en concurrence,
- d'attribuer la présidence de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes au représentant de la Ville de Dieppe

Vu :

- l'article 28 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

Considérant :

- l'échéance prochaine du marché n°12.289 et la nécessité de renouveler le marché de location entretien de vêtements de travail,
- la volonté de la Ville de Dieppe et de Dieppe Maritime de s'associer pour le renouvellement de ce marché,
- l'avis de la commission n° 1 du 24 mai 2016,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **accepte la convention de groupement de commandes avec la communauté d'agglomération de Dieppe Maritime pour la mise en place d'un marché de location entretien de vêtements de travail,**
- **autorise Monsieur le Maire de Dieppe à signer cette convention et toutes les pièces s'y rapportant,**
- **procède par un vote à main levée à l'élection de ses représentants titulaire et suppléant à la CAO du groupement de commandes.**

Sont élus Mme Patricia RIDEL, en qualité de titulaire et M. François LEFEBVRE en qualité de suppléant, pour siéger à la CAO du groupement de commandes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :**

**Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien Jumel**

Publication :

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--